



## A quoi sert le Syndicat National de Gériatrie Clinique ?

2 Juin 2024

**Le SNGC est un Syndicat qui défend les intérêts catégoriels de ses mandants.** Le SNGC accueille, rassemble et défend les médecins avec pratique en gériatrie exerçant dans les secteurs hospitaliers et médico-social public, associatif ou commercial. Par le biais de son intersyndicale, APH, le SNGC milite pour que la pratique hospitalière redevienne attractive en termes de qualité de vie au travail, de niveau de revenus, d'indépendance professionnelle, mais aussi d'adaptation aux changements des organisations notamment en défendant une médicalisation de la gouvernance indispensable au bon fonctionnement hospitalier.

Le SNGC défend les droits individuels de ses mandants en difficulté dans leur établissement, dans leur pôle ou dans leur service. Elu lors des dernières élections professionnelles, au titre de l'intersyndicale APH, à la Commission Statutaire Nationale (CSN) du Centre National de gestion (CNG) qui gère la carrière des Praticiens Hospitaliers, le SNGC y défend les intérêts des praticiens.

Au niveau de la gériatrie, le SNGC est un membre actif du CNP de Gériatrie, y occupant la vice-présidence, et est membre de l'ODPC de Gériatrie. Le SNGC participe ainsi au choix des orientations prioritaires du DPC pour la spécialité de gériatrie.

Le SNGC est représenté au CA de la Société Française de Gériatrie et Gériatrie et à son Conseil Scientifique.

Le SNGC nomme la moitié des membres des commissions de qualification en gériatrie 1ère et 2nde instance, l'autre moitié étant nommée par le CNOM, et est membre des commissions de validation de l'exercice des praticiens étrangers européens ou hors union européenne.

Le SNGC est membre de groupes de travail avec la CNSA (Rapport d'Activité Médicale en EHPAD, Nouveau guide de codage PATHOS...), avec la DGCS (Nouveaux rôles et missions du médecin coordonnateur en EHPAD, Articulation Médecin Coordonnateur / Infirmière Coordonnatrice, Médecin Coordonnateur et dispositifs sanitaires intervenants en EHPAD..., révision des outils de mesure de la tarification dépendance.), et la DGOS (évolution des USLD, Infirmiers en Pratique Avancée ...).

Le SNGC est également présent, au titre de son intersyndicale APH, au CA de l'ANFH (Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier) et au CDPCM de l'ANFH (Conseil du Développement Professionnel Continu Médical Hospitalier). Le SNGC représente

le CNP de gériatrie à la commission médicale du Conseil National de la Certification Périodique des Professionnels de Santé.

Le vieillissement de la population est le principal défi des 20 prochaines années. Pour négocier la transition démographique qui nous attend il est urgent de :

- Créer un institut national du vieillissement pour fédérer les toutes structures et instances existant dans le champ du vieillissement
- Mettre en un place un plan de lutte contre l'âgisme pour changer le regard sur le vieillissement
- Elaborer une véritable politique publique à destination des proches aidants
- Inclure les actions de prévention dans tous les domaines afin de permettre à chacun de bien vieillir en santé et en autonomie
- Rendre les métiers du grand âge attractifs
- Faire reconnaître les actes de Télémédecine en gériatrie en EHPAD comme pour les autres spécialités
- Identifier spécifiquement des Infirmières en Pratique Avancée en gériatrie
- Sanctuariser les Missions des Médecins coordonnateurs en EHPAD
- Dimensionner correctement le temps de soins nécessaire en EHPAD en sus des missions de coordination
- Mettre en place une tarification hospitalière non pas à l'activité mais à la qualité (la survenue d'une dénutrition ou d'une escarre valorise financièrement le séjour hospitalier et pénalise de fait les services où leur prévention est efficace... En EHPAD, la prévention de la dépendance n'est pas incluse dans le financement du séjour alors que son apparition ou son aggravation l'est)
- Elaborer une Loi grand âge

Les Praticiens Hospitaliers de tous les Etablissements Publics de Santé, titulaires comme contractuels, sont invités à participer aux prochaines élections professionnelles du 11 au 18 juin 2024. Ces élections leur permettront d'élire leurs représentants dans 3 commissions :

- Le Conseil Supérieur des Professionnels Médicaux (CSPM) qui est consulté sur les projets de textes (loi, décret ou arrêté...).
- Le Conseil de Discipline (CD) qui donne un avis sur la situation des praticiens hospitaliers faisant l'objet d'une procédure disciplinaire.
- La Commission Statutaire Nationale qui donne un avis sur les dossiers de praticiens hospitaliers, en période probatoire, ayant fait l'objet d'avis locaux défavorables, sur les demandes de placement en recherche d'affectation et leur renouvellement ainsi que sur les dossiers de procédure d'insuffisance professionnelle.

Le SNGC présentera des candidats dans les 3 commissions sur les listes « Ensemble avec APH », pour y défendre les droits des Praticiens Hospitaliers :

- Le Professeur Olivier Guérin, PU-PH au CHU de Nice, Président du CNP de gériatrie, pour la CSN Médecine et spécialités médicales.
- Le Dr Anne David-Bréard, PH au CH de la Charité sur Loire, Présidente du SNGC, Vice-Présidente du CNP de gériatrie, pour la Commission de Discipline (CD) Médecine et Spécialités Médicales et le CSPM.
- Le Dr Magali Guichardon PH APHP Paul Brousse, Vice-Présidente du SNGC, pour la CSN Médecine et spécialités médicales
- Le Dr Danièle Vaschalde PH EHPAD Publics du Havre, Vice-Présidente du SNGC pour la CSN et le CD Médecine et Spécialités Médicales.

Le grand âge est notre avenir, nous devons en prendre soin dès maintenant par une politique ambitieuse portée par le SNGC !

Si vous aussi vous portez ces mêmes valeurs, adhérez au SNGC

Votez pour les candidats de notre liste « Ensemble pour APH »

Anne David-Bréard

Présidente du SNGC

Vous voulez en connaître davantage sur les positions du SNGC ? C'est par ici :

<https://www.sngc.org/dossiers/positions-du-sngc>

Vous souhaitez consulter la revue de notre intersyndicale APH dont le SNGC est un des membres constituants ? C'est par ici :

<https://www.sngc.org/le-syndicat/notre-revue>

Et si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à visiter notre site :

<https://www.sngc.org/accueil>

Notre intersyndicale APH est désormais sur les réseaux sociaux, n'hésitez pas à aller y jeter un œil !

Face Book :

<https://www.facebook.com/people/Action-Praticiens-H%C3%B4pital/100057179991089/#> =

LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/in/aph-action-praticiens-hopital-295b3a302/>

X

<https://twitter.com/ActionPratHop>

Youtube

<https://www.youtube.com/@aph-france-tv>